

CFPCA Roanne Chervé Noirétable

BTS
GESTION FORESTIÈRE

Niveau 5 - Apprentissage, FPC, VAE

DURÉE DE LA FORMATION

1350h en centre de formation sur 24 mois (19 semaines par an)
Durée des périodes en entreprise : 56 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- Apporter un appui technique aux propriétaires forestiers,
- Mettre en œuvre la sylviculture adaptée à chaque peuplement,
- Gérer un chantier forestier et une équipe d'ouvrier,
- Élaborer des documents de gestion durable.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

Organisation en 4 semestres :

- Le diagnostic forestier
- Réaliser une vente de bois
- Sylviculture et documents de gestion durable
- S'insérer dans le monde professionnel

- Connaissances générales adaptées à une entrée dans le monde professionnel : Économie générale, communication, mathématiques, informatique, anglais.
- Développement physique et sportif,
- Réaliser des diagnostics forestiers,
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestiere territoriale,
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable,
- Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation,
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux pratiques en forêt, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel, analyse de sa pratique professionnelle.

ADAPTATIONS POSSIBLES DU PARCOURS

Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Parcours sur 24 mois : 2 semaines en établissement de formation par mois en moyenne.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le diplôme du BTSA GF est délivré à l'issu d'épreuves organisées en ECCF (environ 10 évaluations certificatives en de formation dont un rapport de stage)

FRAIS - RÉMUNÉRATION - FINANCEMENTS

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).
Tarifs à partir de 15,00€ TTC minimum de l'heure.
Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement



CFPCA
Roanne Chervé Noirétable

42440 NOIRÉTABLE
Tél : 04.77.96.37.50
cfa.noiretable@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

© Crédits photos : Anthony Feyel / Nature'Académie - Ne pas jeter sur la voie publique

Octobre 2026

BTS Gestion forestière

CENTRE DE FORMATION (CFPCA)
de l'EPLEFPA
ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE

RNCP n°38352 (enregistrement certification le 06/06/2020)
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38352/

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite en 2026 : 100%

SATISFACTION
> Promotion 2026 : 95%

DURÉE
> de 10 à 24 mois

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

CONTACT
cfa.noiretable@educagri.fr

Le BTS GF est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 5.

ACTIVITÉS

Le technicien supérieur en gestion forestière est un spécialiste du diagnostic forestier et de la gestion de chantiers forestiers. Il est formé à réaliser des interventions de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés et à mettre en place une planification. Il connaît les territoires et les politiques forestières, les équipements mobilisés, les débouchés de la filière.
Le technicien supérieur forestier peut occuper des fonctions de gestionnaire d'un massif forestier, d'agent de développement et d'animation auprès de propriétaires, de technicien d'études ou de recherche, de responsable d'unité de transformation du bois, de chef d'entreprise de travaux ou d'exploitation forestière. Il effectue l'état des lieux de la foret, inventorie et évalue les peuplements. Il dirige ou effectue le martelage, les coupes, prévoit les travaux sylvicoles, le boisement. Il prépare la mise en marché du bois sur pied ou abattu, estime sa valeur, organise son transport et sa livraison. Par ailleurs, il assure des tâches de communication, de formation, de conseil.

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail en extérieur et au bureau, travail de relationnel avec des partenaires.

DÉBOUCHÉS

Ce professionnel peut être employé par les propriétaires forestiers, les chambres d'agriculture, les centres régionaux de la propriété forestière, les entreprises de travaux forestiers ou de transformation du bois, les coopératives, l'ONF, les collectivités territoriales.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Autres BTSA en un an,
- Certificats de spécialisations,
- Licences,
- Double validation dans un pays étranger (Québec)
- École d'ingénieur

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉ-REQUIS

- Avoir un diplôme de niveau 4
- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise répondant aux critères de la formation.
- Compléter un dossier d'inscription en ligne via :

https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature

ACCÈS À LA FORMATION

Pour la validation définitive d'entrée en formation, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement est obligatoire. Le délai de traitement moyen de cette validation est de 15 jours.
Prochaine rentrée : septembre 2027 (candidatures possibles à partir de janvier 2027)

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est accessible par la voie de la :
- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

Lycée Nature et Forêt
42440 NOIRÉTABLE
04 77 96 37 50
cfa.noiretable@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI !
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes